

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature

Arrêté du 24 septembre 2026

fixant au titre de l'année 2026, la composition du jury de l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint administratif principal de deuxième classe des administrations de l'Etat au sein du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 2005-1090 du 1er septembre 2005 relatif à l'avancement de grade dans les corps des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2017 fixant les modalités d'organisation générale et la nature de l'épreuve de l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint administratif principal de deuxième classe du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer ;

Vu l'arrêté du 03 avril 2026 modifiant l'arrêté du 20 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026, l'ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade d'adjoint administratif principal de deuxième classe ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury de la session 2026 de l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint administratif

principal de deuxième classe des administrations de l'Etat, est composé comme suit :

Président :

Monsieur Grégoire DESTAILLEUR, attaché principal d'administration de l'Etat ;

En cas d'empêchement, le président sera remplacé par Madame Ludivine LABREVOIS

Membres :

Madame Camille DASSET, attachée d'administration de l'Etat

Monsieur Félix DELABYE, attaché d'administration de l'Etat

Madame Pascale GUERIN, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle

Monsieur Marc HERROUIN, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure

Madame Ludivine LABREVOIS, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle

Monsieur Benoit MOSCHETTI, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle

Article 2

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 24 septembre 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Pour la ministre et par délégation

L'adjointe à la cheffe du bureau des recrutements par concours

Hajja RABIA

2026.09.24 11 :32 :40